

Extrait du registre aux délibérations du Conseil

Présents

Gérardine Bastin, *Présidente* ;
Khalid El Jaidi El Qazouy, Marc Dumont, Anna Rabatti, Pascal Paul Duquesne, Aicha Daoudi,
Pascal Verheye, Maria Etelvina Delgado Fernandez, Didier-Charles van Merris, Ibrahim El
Ouakili, Natalie Rasson, Niels Wennekes, *Membres* ;
Pascal Debouvere, *Collaborateur/Collaboratrice* ;
Didier Rozen, *Secrétaire général temporaire*.

Excusé

Nathalie Tielens, *Membre*.

Séance du 19.10.23

#Objet : Modification budgétaire n°2 - budget 2023 #

LE CONSEIL,

Vu la loi du 08.07.1976 organique des C.P.A.S. et en particulier les articles 88, § 2 et 112ter ;

Vu la circulaire du Collège réuni de la Commission Communautaire Commune de Bruxelles-Capitale du 29.05.2019 relative à la transmission au Collège réuni des actes des Centres publics d'action sociale en vue de l'exercice de la tutelle administrative ;

Vu l'arrêté du 26.10.1995 du Collège réuni de la Commission Communautaire Commune portant règlement général de la comptabilité des C.P.A.S. de la Région de Bruxelles-Capitale ;

Considérant qu'il convient de revoir certaines allocations prévues au budget 2023 ;

Vu l'avis favorable du Comité de concertation du 11.10.2023;

Sur la proposition du Bureau permanent ;

Oùï le Secrétaire général temporaire en ses explications ;

DECIDE :

Article 1

Le budget de l'exercice 2023 est modifié conformément aux tableaux repris en annexe.

Le Conseil approuve le point.

12 votants : 11 votes positifs, 1 abstention.

POUR LE CONSEIL

Le Secrétaire général temporaire,
(Sé) Didier Rozen

La Présidente,
(Sé) Gérardine Bastin

POUR EXTRAIT CONFORME
Molenbeek, le 20 octobre 2023

Le Secrétaire général temporaire,

La Présidente,

Didier Rozen

Gérardine Bastin

